



Date de transmission de l'acte: 18/07/2024

Date de réception de l'AR: 18/07/2024

012-211200571-DE_2024_060-DE

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES
Séance du 17 juillet 2024**

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

Présents : COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, BOUSQUET Christophe

Absents :

Excusés : LAGARDE Clarisse, GAYRARD Eléonore, FRAYSSIGNES Patrick

Représentés : DRULHE Aurélie représentée par COSTES Michel, ISNARD Claude représenté par FRAYSSE Julien

Secrétaire : CANIVENQ Jean-Marc

Date de la convocation : 09 juillet 2024 Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : CREATION-SUPPRESSION EMPLOI, MODIFICATION DHORAIRE, MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire rappelle :

Que des mouvements depuis la dernière mise à jour du tableau des effectifs ont eu lieu, départ à la retraite, départ pour démission, départ pour mutation, augmentation d'horaire de travail.

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adoptés par le Conseil Municipal en date du 4 août 2021 ; il convient de réactualiser comme suit le tableau des effectifs.

Vu l'avis du Comité Technique départemental en date du 3 juillet 2024,

Vu la délibération DE_2021_046 du 04/08/2021, modifiant le tableau des effectifs,

Vu la délibération DE_2021_055 du 23/09/21, créant un poste d'Adjoint Technique permanent à temps complet,

Vu la délibération DE_2021_059 du 20/10/2021 créant un poste d'Adjoint Technique permanent à temps complet,

Vu la délibération DE_2022_044 du 06/10/2022, créant un poste permanent d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe,

Vu la délibération DE_2022_062 du 22/12/2022 créant un poste permanent d'Adjoint administratif à temps non complet 27 heures,

Vu la délibération DE_2023_004 du 14/02/2023 créant un poste permanent d'Adjoint technique à temps complet

Vu la délibération DE_2024_017 du 14/03/2024 créant un poste d'Assistant de conservation du patrimoine

et des bibliothèques,

Vu la délibération DE_2024_043 du 23/05/2024 créant un poste d'Adjoint technique permanent à temps non complet 6h00 hebdomadaire ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de **supprimer** :

- un emploi permanent d'Adjoint Administratif à temps non complet 27 h catégorie C,
- un l'emploi permanent de Rédacteur Principal 2^{ème} classe temps complet catégorie B,
- deux emplois permanents d'Adjoint technique principal de 1^{er} classe à temps complet, catégorie C,
- un emploi permanent d'Adjoint du patrimoine à temps non complet 17h catégorie C,
- Un emploi permanent d'Adjoint d'Animation à temps non complet 11h03, catégorie C,

La création d'un emploi permanent de Rédacteur à temps complet 35h, catégorie B

La suppression d'un emploi permanent de Rédacteur à temps non complet 13h, catégorie B,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 17 juillet 2024

Filière : ADMINISTRATIVE

Cadre d'emploi : Rédacteur

Grade : Rédacteur Principal 2^{ème} classe : ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

Filière : TECHNIQUE

Cadre d'emploi : Adjoint Technique

Grade Adjoint technique Principal 1^{er} classe : ancien effectif : 2

Nouvel effectif : 0

Filière : CULTURELLE

Cadre d'emploi : Adjoint du patrimoine

Grade : Adjoint du patrimoine ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

Filière : ANIMATION

Cadre d'emploi : Adjoint d'Animation

Grade : Adjoint d'Animation ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

Date délibération portant création	Quotité de travail	LIBELLE DU OU DES GRADES	nombre de postes	Nombre pourvu	STATUT
14/03/2024	31h30	Adjoint Administratif Filière Administrative Cat C	1	1	Titulaire
06/10/2022	35h00	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe Filière Administrative Cat C	1	1	Titulaire
En attente retour CST	35h	Rédacteur Filière Administrative Cat B	1	0	Titulaire

12.05.2015	27 h 26 min / sem.	ATSEM Principal de 2ème classe - Filière médico-sociale Cat C	1	1	Contractuel
14/03/2024	30h	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèque Filière Culturelle Cat B	1	1	Contractuel
23/09/2021 Et 20/10/2021	35h	Adjoint Technique Filière Technique Cat C	2	2	Titulaire
14/02/2023	35h	Adjoint Technique Filière Technique Cat C	1	1	Contractuel
23/05/2024	6h	Adjoint Technique Filière Technique Cat C	1	1	Contractuel

Le Conseil municipal Après en avoir délibéré, par 11 voix pour dont 2 par procuration,

- ADOPTE les modifications présentées par Monsieur le Maire,
- ADOPTE le tableau des emplois ainsi proposé
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 12, articles 6411 et 6413.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Monsieur COSTES Michel (Maire)

CANIVENQ Jean-Marc
(Secrétaire de séance)



